

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----

*Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)*

-----

Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

REGION DE MOPTI  
Cercle de Mopti  
Commune rurale de Kounari

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE KOUNARI

**2006- 2010**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



**Août 2006**

## PREMIERE PARTIE

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.**

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

### **2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA**

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

### **3. Objectifs de l'exercice**

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Kounari, la sécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie autour de 796 kg par personne par an par rapport à la production de 2005 ; en terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite la seule banque de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité et ne connaissent pas les normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou cueillis. Les problèmes de gestion de la banque de céréales influent sur l'approvisionnement et entraînent souvent des ruptures de stocks.

## **II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA**

Le processus d'élaboration du plan de sécurité de la commune de Kounari a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs  
Elle regroupé à Mopti les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.
- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages
- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

## **III. APERÇU SUR LA COMMUNE**

### **3.1 Historique**

La commune du Kounari tire son nom de kunnaari qui veut dire en peulh « bienvenue à vous » et désignant l'espace géographique situé entre les falaises et les déversements des fleuves bani et Niger, qui a été érigé en canton en 1896 par le colonisateur sous le même nom.

### **3.2 Situation géographique**

Située à 27 kms au nord - est de la ville de Mopti, la commune du kounari créée par la loi 96 - 059 du 4/11/1996 est limitée au nord par les communes de Konna et Borondougou, à l'Est par les communes de Fatoma et Lowol Géou, à l'Ouest par les communes de Dialloubé et Socoura, au Sud par la commune de fatoma. Son centre est occupé par la commune de Bassiro et Manaco est son chef lieu.

### **2.3 Organisation administrative**

La commune compte trente deux (32) villages. Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 17 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 3 partis politiques et des indépendants.

Le taux de participation aux élections de mai 2004 a été de 42,77%, une liste d'indépendants et 3 partis politiques implantés dans la commune ont brigué les postes. Le taux de changement est de 64,70% avec l'entrée de 12 nouveaux conseillers sur les 17.

### **3.4 Organisation institutionnelle**

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par deux élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Mopti, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets intervenant dans la commune sont :

- Projet d'Appui aux Communes Rurales de Mopti(PACR-M) . Ce Projet appuie les communes dans le cadre de la décentralisation.
- Le Centre de Conseil Communal (CCC). Il anime le dispositif technique du Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales
- L'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT). Elle anime le dispositif financier du Programme National d'Appui aux Collectivités Territoriales.
- La Plate Forme Multifonctionnelle (PFM) est chargée de l'appui multiforme aux organisations dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.
- L'Organisation Malienne d'Aide a l'Enfance du Sahel (OMAES) Il appuie le renforcement de la société civile.
- L'ONG EVEIL/Waalde Pinal. Elle appuie les activités d'alphabétisation, le renforcement des capacités
- Sahel ECO : Le partenariat de cette organisation Non Gouvernementale avec la commune tourne autour du pastoralisme
- Le Programme de Développement de la Production Agricole au Mali (PRODEPAM). Ce programme de l'Etat Malien appuie la commune dans le cadre de la gestion des ressources Naturelles.
- Le Programme de Développement Rural de la Région de Mopti (PADER). Ce programme étatique oeuvre dans le domaine de la réhabilitation des ouvrages hydro agricoles.
- Projet pour la Réhabilitation de l'Environnement et la Sécurité alimentaire (RESA MOPTI). Ce Projet appuie la commune dans le domaine de l'Environnement.
- Action-Mopti/Aco Assistance : Action-Mopti joue un rôle d'interface entre la commune et Aco Assistance, une Collectivité Territoriale Française dans le domaine de l'hydraulique

## **IV SITUATION DE REFERENCE**

### **4.1 Caractéristiques physiques**

#### **4.1.1. La superficie**

La commune s'étend sur une superficie de 600 km<sup>2</sup>

#### **4.1.2. Le Climat**

De par sa situation en zone sahélienne, le climat est de type sahélien. On y observe deux grandes saisons : une saison des pluies allant de Juillet à Septembre et une longue saison sèche qui va d'Octobre à Juin.

### **4.1.3. La pluviométrie**

La moyenne pluviométrique annuelle, variable d'une année à une autre et généralement mal répartie, tourne autour de 440 mm. Les relevés indiquent cette variabilité de la pluviométrie qui est 453 mm en 2002, 527 mm en 2003, 341 mm en 2004.

### **4.1.4. Les Sols**

On rencontre deux types de sols :

- Les sols sablo-limoneux propres aux cultures céréalières d'hivernage, les cultures fourragères et maraîchères en zone exondée.
- Les sols limoneux-argileux qui se prêtent bien aux cultures céréalières d'hivernage sont propres à la partie inondée.

Les sols font l'objet des occupations suivantes :

- Les mares : sont des zones privilégiées de cultures maraîchères de plantations en boisement, de culture rizicole et d'abreuvoirs pour le cheptel. Elles font l'objet de propriété des Dioros.
- Le Casier pastoral: Il sert de pâturage aux animaux de la commune et des communes voisines
- Le reste du territoire : sur cette portion, on cultive essentiellement le mil, le sorgho, l'arachide. Il sert aussi de pâturage aux animaux.

### **4.1.5. L'environnement naturel et humain**

L'environnement est caractérisé par une végétation constituée essentiellement de quelques rares épineux et de balazans. Toutefois dans sa partie Nord – est, on rencontre des pics rocheux surplombant des plaines avec des nérés, karités, Baobabs. Sur le plan hydrographique, la commune est arrosée par le fleuve Niger, le yamé et des mares. Par ailleurs, le découpage territorial fait ressortir deux zones excentrées par rapport au reste de la commune: une zone inondée sur la rive gauche du fleuve Niger constituée de trois villages wandiaka, kapiro et Kalassirou ; une enclave dans la commune de fatoma constituée par le secteur de Sougui, Tomborguel et Tepawa. La faune est constituée de chats sauvages, ratels, chacals, les lièvres, les hérissons et les écureuils.

L'environnement humain est caractéristique de la coexistence de plusieurs ethnies et la diversité culturelle ainsi que des relations sociales se traduisant dans les mariages, le cousinage etc. Le type d'habitat est traditionnel et fait de matériaux en banco et on rencontre des huttes en pailles.

### **4.1.6 Hydrographie**

#### **4.1.6.1. Les eaux souterraines**

Le taux de réussite des forages est de 90%, le débit moyen 8,5m<sup>3</sup>/1, la profondeur moyenne 54 mètres et le niveau statique moyen 9 mètres (source DRHE- Mopti).

#### **4.1.6.2. Les eaux de surface**

Pendant l'hivernage, on rencontre plusieurs mares inondées par les fleuves ou les eaux de ruissellement venant des collines. Aucune statistique n'est disponible permettant d'apprécier les ressources en eaux souterraines.

La commune est arrosée par deux fleuves principaux : le Niger et Bani et un cours d'eau temporaire, le Yamé.

Les mares secondaires sont nombreuses. On peut citer entre autres :Gasse- Pouilpo, Nama, Begue, Naoure-Koli, Yeno-Selli, Bontibeli-Tende, Narou, Bergue, Tenguenna, Koniwol, Nawal-Dari, Feto-Nionto, Petal-Tomborguel, Tiofol- Sossari.

**4.1.7. Les ressources minières** : La commune ne dispose d'aucune ressource minière.

## **4.2 Caractéristiques démographiques et sociales**

### **4.2.1 La Population/densité**

La commune compte 11 519 habitants (RACE 2001) repartis entre 5066 hommes et 6452 femmes avec une densité de 21,08 habitants au km<sup>2</sup>. Selon les données de la commune, la population est de 12 652 dont 6330 femmes.

### **4.2.2. Répartition de la population**

Elle est inégalement répartie entre les villages. On peut retenir une forte concentration d'habitants dans les villages comme Manako, Daka-Womina, Ouro-Nema, Sambéré, Guirowel, Sare-Bambara.

Les ressortissants de la commune de Kounari pratiquent l'immigration vers les pays de l'Afrique de l'Ouest précisément la Côte d'Ivoire, le Togo, le Bénin, le Nigeria. L'exode rural se fait en direction des grands centres urbains du pays comme Bamako, Ségou, Sikasso. Les populations pastorales se déplacent avec leurs animaux en direction de Douentza, Koro, Bankass, Djenné et Youwarou.

Répartition de la population par sexe

Année	Population		Total
	Hommes	Femmes	
2006	7768	7785	15 553
2007	7978	7996	15 974
2008	8194	8212	16 406
2009	8417	8436	16 853
2010	8647	8666	17 313

### **4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles**

La commune est composée des ethnies suivantes : Peulhs, Rimaibés, Malinkés, Bobos et Bozos. La langue Peulh est majoritairement parlée et constitue la langue de communication dans la Région de Mopti. Dans la commune de Kounari, deux principales religions sont pratiquées. Il s'agit de l'Islam très dominant et du Christianisme.

## **4.3 Caractéristiques économiques**

### **4.3.1 L'Agriculture**

L'agriculture se fait essentiellement de façon traditionnelle. Le bilan céréalier de la campagne 2005 est fourni par le tableau ci après.

Les techniques cultivables appliquées sont traditionnelles même si certaines techniques modernes ont été vulgarisées. Les difficultés sont surtout:

- Pluie irrégulière et insuffisante en quantité et mal répartie

- Faibles rendements des cultures céréalières et maraîchères
- Baisse de fertilité des sols
- Sous équipement des producteurs
- Coût élevé des intrants agricoles

#### **4.3.2. Elevage**

Le cheptel est assez important comme il apparaît dans le tableau ci après :

L'élevage est la deuxième activité économique de la commune. Il est de type extensif et caractérisé par :

- **Sédentaire** : ce sont des animaux (laitières) qui restent toute l'année aux alentours des villages pour fournir le lait aux habitants.
- **Transhumance** : ce sont des animaux qui se déplacent vers d'autres zones à la recherche de pâturages pendant l'hivernage et la décrue. Il existe au moins 1 organisation moderne d'éleveurs autour du casier pastoral de Karbaye.

La situation zoo sanitaire demeure relativement calme dans l'ensemble. Aucune épizooties n'a été enregistrée. Cependant certaines maladies (pasteurellose, charbon symptomatique, Distomatose, brucellose, etc.....) sévissent en dépit des campagnes de vaccination animées par les services chargées du secteur et de la réticence de la plupart des éleveurs à la vaccination.

L'alimentation du bétail est assurée essentiellement à travers l'exploitation des parcours naturels. Pour ce faire, les éleveurs pratiquent la pâture de jour pendant l'hivernage et le pâture de jour et nuit en saison fraîche. Les eaux du Niger, du Yamé, des mares et des points d'eau (puits et forages) servent d'abreuvoirs pour les animaux.

Les résidus de récolte (fanés de niébé, tiges de riz, mil, sorgho, graines d'arachide) sont stockés pour être redistribués aux animaux pendant la période de soudure.

Dans le cadre de l'embouche, on ajoute l'ABH (aliment bétail HUICOMA). Après les récoltes les animaux sont directement conduits sur les résidus de récolte aux champs généralement en Novembre-Décembre.

La commune dispose de 3 marchés hebdomadaires. Les activités portent sur la vente d'animaux sur pieds, les abattages, l'exportation du bétail qui se fait au niveau du marché de Fatoma, l'un des plus célèbres de la Région, la vente de lait à faible échelle.

Les problèmes liés aux pâturages et aussi points d'eau sont entre autres :

- La forte dépendance des facteurs climatiques
- Le caractère temporaire des points d'eau en zone de pâturage
- L'extension de plus en plus en plus croissante de l'espace agricole qui empiète sérieusement sur l'espace pastoral, les pistes de passage.
- Insuffisance d'organisation d'éleveurs bien structurée
- Insuffisance des pâturages

#### **4.3.3. Pêche**

Très pratiquée, elle constitue le 3eme secteur de l'économie rurale. Les captures concernent toutes les variétés de poissons dont les plus importantes sont les silures, poissons chiens, capitaines etc... La pêche se fait au Niger, dans le Yamé et les mares que recèle la commune.

Les productions de poissons estimées à 60 tonnes/an pour le poisson frais, 600 kg/an pour le poisson séché et 4 tonnes/an pour le poisson fumé sont importantes. Le village de Daka-womina situé sur le fleuve Niger est un pourvoyeur sûr des marchés de Bamako, Mopti, San et Koutiala. Les poissons sont vendus soit frais, soit transformés (fumés, séchés) par les bozos.

#### **4.3.4. Cueillette**

C'est une activité pratiquée par les femmes et les jeunes. Elle consiste au ramassage et à la collecte des fruits de karité, et d'autres arbres fruitiers pour faire face à la période de soudure. C'est une activité subsidiaire des populations à la sécurité alimentaire.

#### **4.3.5 Les femmes dans les système de production**

Les femmes participent de façon directe ou indirecte aux activités de production agricole. Il s'agit du nettoyage des champs, les semis, les récoltes, la quête du bois de chauffe, l'approvisionnement des familles en eau et le transport du mil à l'entreposage. Les femmes font le ménage et apportent le repas aux champs. Certaines femmes cultivent le niébé, la carotte, la salade, le chou, l'oignon et l'oseille sur les petites parcelles octroyées par leurs maris ou cédés à l'association dont elles sont adhérentes. De ce fait, elles contribuent à la conservation et à l'amélioration de espèces dont la culture n'est pas planifiée directement par les hommes.

Elles jouent ainsi un rôle important dans le panier de la ménagère grâce aux ressources monétaires issues de la vente.

- Cueillette
- Maraîchage

En matière d'élevage les activités des femmes sont :

- L'embouche paysanne
- La vente de lait
- La transformation du lait en beurre
- La surveillance des troupeaux sédentaires

Dans le domaine de la pêche, les activités sont la transformation du poisson fumé ou séché et la vente de poisson frais.

#### **4.3.6. L'organisation sociale**

Il existe des organisations traditionnelles villageoise. Ce sont :

- Le pouvoir coutumier villageois : incarné par le chef de village et ses conseillers. Ils ont un rôle d'administration et de gestion des ressources naturelles du terroir villageois.
- L'association des hommes
- L'association des jeunes
- L'association des femmes

Elles ont un but social de subsistance, de production et de cohésion. La terre est accessible pour tout le monde sur la base de demande moyennant le paiement d'un cadeau symbolique à l'autorité donatrice.

#### **4.3.7. Artisanat**

L'artisanat est une activité de seconde zone dans la commune de Kounari. Compte tenu de cette situation, il ne bénéficie d'aucun encadrement adéquat. Les types d'artisanat sont la bijouterie au

nombre de 4, les métiers de tissages et la confection des nattes et des vanes. Aucune statistique n'est disponible sur les productions.

#### **4.3. 8. Commerce**

Il porte en général sur les denrées de première nécessité (mil, riz, sucre, thé, lait en poudre etc....), le bétail. Il est soutenu par 3 marchés hebdomadaires. Les commerçants sont en général des détaillants. La commune reçoit les commerçants de bétail d'autres régions/communes. Le bétail vendu est exporté vers les pays côtiers principalement la Côte d'Ivoire, le Ghana.

#### **4.3.9 Transport et communication**

Le transport dans la commune est d'abord favorisé par la proximité de la route nationale RN16 qui traverse sur 20 km certains villages et l'existence de pistes améliorées de 14 km entre les localités suivantes (Kourga-Manako, Tepawal-Daka-womina, Sougui-Seguebougue-Tepawal).

Routes d'intérêt communal

	<b>Commune de : Kounari</b>	
1	Daka Womina – RL 676	4
2	Kamaka – Oubaindé – RL 673	8
3	Saré Bamabara – moussourou – Dari	9
4	Saré Dera –Sambéré –RN 16	12
5	Saré Soma – Saré Hamady – RL 675	5
6	Degou – RN 34	5
7	Tomborguel – Tepewal limite	3
8	Manoco- Kermoye – RN 16	4
9	Fatoma – Komboko	2
<b>9</b>	<b>Sous-Total</b>	<b>52</b>

Source : Décret no 05-431/PRM du 30 septembre 2005

#### **4.3.9 Etat de la sécurité alimentaire**

La production alimentaire est excédentaire si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 255,5 kg/personne par an de ration alimentaire par rapport à la production annuelle de céréales dans la commune estimée à 10 075 625 kg en 2005 pour une superficie emblavée de 11 515 ha soit en moyenne à 875 kg/ha (dont 700 kg/ha pour le mil, 1100 kg/ha pour le riz, 800 kg/ha pour le maïs, 900 kg/ha pour le sorgho. En fait la répartition de cette production entre les 12 652 habitants de la commune correspond à 796 kg par personne par an. Mais le rendement moyen étant appliqué à l'ensemble de la superficie (qui n'est qu'en partie occupée par le riz dont la production à l'ha est plus importante) on peut admettre qu'il y a une sur évaluation de la production moyenne réelle qui est sensiblement moindre.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Fatoma, Mopti. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a 6 banques de céréales communales qui sont fonctionnelles à travers des comités de gestion chargés de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

#### **4.3.10. Art, culture, sport et tourisme**

Le Football est la principale discipline pratiquée au niveau de la commune sur des terrains non aménagés. Les manifestations artistiques et culturelles se font à l'occasion des cérémonies de

mariages, de baptêmes de circoncisions, les festivités du 22 septembre et la traversée pour les bourgoutières.

#### **4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles**

##### **4.4.1 Education**

De l'ordre de (59%), le taux de scolarisation de la commune est l'un des plus élevés du Cercle. La commune possède six (6) écoles fondamentales (1 à Manako, 1 à Guirowel, 1 à Daka womina, 1 à Wandiaaka, 1 à Ouro-Nema et 1 à Sambéré), 4 CED. et 18 centres alpha Avec un effectif de cinq cent quatorze (514) élèves; l'école a un ratio école/village de 6/32, celui de maître/élève, 17/514, celui élève/classe 30, celui tables bancs/élève, 2/TB.

On peut citer comme contraintes à la fréquentation scolaire, l'utilisation des filles dans le ménage, celle des garçons dans les travaux champêtres, le manque de suivi des enfants par les parents, l'insuffisance des matériels didactiques et de maîtres.

##### **4.4.2. Santé**

La commune rurale de Kounari ne dispose pas de CSCOM. Les CSCOMS auxquels les populations de la commune ont accès sont ceux des communes voisines de Fatoma, Bassiro, Borondougou et Dialloubé. Outre l'appui qu'apportent les personnels des CSCOMS précités, un service de proximité est assuré par les agents de relais, les accoucheuses traditionnelles qui opèrent dans les cases de santé et d'accouchements.

Les contraintes existent ; il s'agit entre autres de l'auto médication, l'insuffisance de ressources financières avec comme corollaire l'inadéquation des équipements sanitaires, la pauvreté des usagers du service de santé.

Dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, les infrastructures disponibles dans la commune sont 12 forages équipés de pompes manuelles, 25 puits à grand diamètre, 1 château d'eau et des bornes fontaines. Au regard du nombre de village (32), ces ouvrages sont insuffisants pour couvrir les besoins des populations ; en conséquence la question de l'accès à potable pour tous reste problématique pour un grand nombre d'habitants ; certains ont recours aux mares et puits traditionnels non sécurisés pour leurs besoins de consommation. Ce qui les expose aux maladies diarrhéiques et aux infections liées à l'eau insalubre.

#### **4.5. Infrastructures et équipements collectifs**

Les investissements suivants ont été réalisés dans la commune de Kounari par les ONGs et Projets y compris gouvernementaux.

- Périmètre Irrigué villageois de Wandiaaka financée par le PADER
- Périmètre maraîcher appuyé par RESA MOPTI
- Construction de salles de classes financée par la Coopération Japonaise
- Aménagement de mare financé par RESA MOPTI
- Installation de cordons pierreux appuyée par le PACR-M
- Puits maraîchers financés par RESA MOPTI
- Parc de vaccination financé par l'Etat
- Salles de classes financées par l'Etat
- Magasins stockage (6)
- Nombre de moulins (7)
- Nombre de bascules (2)
- Nombre d'auto gares (3)

En maîtrise d'ouvrage communale, les infrastructures et équipements réalisés sont :

- ❖ Construction de marché
- ❖ Réfection de la piste Fatoma-Womina
- ❖ Fourniture d'équipements scolaires
- ❖ Réfection des bâtiments des écoles de Manako et Wandiaika

La situation de la commune de Kounari sur le plan socio économique en fait une commune phare du Cercle compte tenu de ses potentialités agro-sylvo-pastorales. Malgré la présence de ces opportunités, il faut souligner la pesanteur de la pauvreté liée au sous équipement des paysans, au manque de semences adéquates, à la dépendance de l'agriculture des vicissitudes pluviométriques, à la non maîtrise de l'eau, à la rareté des activités génératrices de revenus. Cette situation est aggravée par un système extensif d'élevage source de conflits récurrents.

## **V ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE**

### **5.1. Les atouts**

#### **5.1.1 Ressources humaines**

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune. En outre les enfants en formation grâce aux écoles implantées et en train de l'être favorisent la constitution d'un capital humain en terme technique et économique pour la valorisation des énormes potentialités naturelles et économiques de la commune. La commune de Kounari dispose 1200 UPA dont de nombreux producteurs sont expérimentés et formés dans les domaines de la production agricole et pastorale ; organisés au sein de coopératives et/ou groupements qui ont souvent bénéficié de l'appui des ONGS et projets. Cette longue expérience de collaboration avec les intervenants extérieurs est un atout qui facilite l'appropriation des innovations et la mise en place de stratégies.

#### **5.1.2. Terres**

La commune est riche en terres agricoles, les superficies cultivables (objectifs de réalisation 2005 du service de l'agriculture) sont estimées à 12 000 ha dont 11 515 ha sont exploités. Les mares sont des zones privilégiées de cultures maraîchères, de plantations en boisement, de culture rizicole et d'abreuvoirs pour le cheptel.

Le potentiel aménageable est insuffisamment mis en valeur. L'existence de partenaire d'appui comme l'office riz et les ONGs sont des atouts de la commune pour faire la promotion de l'agriculture

#### **5.1.3 Pâturages et forêts**

La zone inondée est propice à la régénération du bourgou qui est ouvert à l'accès des animaux locaux et étrangers contre paiement de redevances collectées et gérées par les djoros. Il existe aussi un important casier pastoral du village de Karbaye servant de pâturage aux animaux de la commune et des communes voisines.

Des reboisements sont effectués au cours des journées internationales de lutte contre la désertification ; journée de l'arbre (Evènement 4 Août), journée des femmes contribuant du coup à l'augmentation du bois et à la protection de l'environnement.

La présence des pépiniéristes assure l'approvisionnement en plants des populations. Aujourd'hui, certains villageois produisent des plants qu'ils installent dans leurs jardins et autour des concessions. Ce qui a comme avantage de conserver le sol par le contrôle de l'érosion, et de répondre à des besoins humains par l'utilisation du bois. L'exploitation forestière est dominée par l'utilisation du bois mort.

Dans le souci de répondre aux besoins des populations, les autorités communales avec l'appui du PRODEPAM et des partenaires techniques (NEF/CCC, service techniques) ont élaboré en 2005 un Plan de Gestion des Ressources Naturelles.

#### **5.1.4 Les eaux**

La commune est arrosée par le fleuve Niger, le Bani et un cours d'eau temporaire, le Yamé.

Les nombreuses mares secondaires (Gasse- Pouilpo, Nama, Begue, Naoure-Koli, Yeno-Selli, Bontiobeli-Tende, Narou, Bergue, Tenguenna, Koniwol, Nawal-Dari, Feto-Nionto, Petal-Tomborguel, Tiofol- Sossari) sont exploitées pour l'abreuvement des animaux, la culture maraichère et rizicole.

#### **5.1.4 Atouts socioéconomiques**

Les atouts socioéconomiques de la commune sont multiples et divers.

D'abord ce sont les organisations socioprofessionnelles qui outre leur nombre concernent toutes les catégories sociales et diverses branches d'activités ; elles ont acquis de riches expériences dans le cadre de partenariat avec des ONGs et/ou projets.

C'est la proximité de la RN16 et des foires importantes de Fatoma et Konna pour le développement des échanges commerciaux.

La commune dispose des potentialités dans le domaine du tourisme. Ce sont:

- La maison sacrée de Wandiaka
- Les tombeaux sacrés de Tepawal et Denga-Ouro

Enfin les opportunités d'aménagement des vastes zones agricole dépendant des cours d'eau, de transformation et conservation des produits de l'élevage et de la pêche favorisée par le projet d'implantation d'unités industrielles dans la commune de Konna par le gouvernement accroîtront les capacités de la commune de peser considérablement sur les effets de la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations.

#### **5.2 Les contraintes**

##### **- liées à la disponibilité**

Les contraintes identifiées sont : la faiblesse de la production agro sylvo pastorale, l'insuffisance de rendements, le sous équipement des paysans, l'insuffisance d'échanges commerciaux.

##### **- liées à l'accès**

Les contraintes liées à l'accès sont :

- Enclavement des villages de la commune,
- Manque de local de stockage,
- Manque de local de stockage, Insuffisance de production halieutique,
- Méconnaissance des textes de la convention de pêche,

- Insuffisance de l'eau potable,
- Manque de moyens financiers

- **liées à l'utilisation appropriée de la nourriture**

Les contraintes dans ce domaine sont l'insuffisance de produits maraîchers et l'insuffisance de couverture sanitaire

- **liées à la stabilité**

La principale contrainte liée à la stabilité constitue les dégâts causés par l'eau sur les cultures et les villages au flanc de collines

## DEUXIEME PARTIE

### PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

#### VI 1. PLAN D'ACTION

#### OBJECTIF GLOBAL : Contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations

Piliers	Contraintes	Objectifs spécifiques	Résultats attendus	Activités	Intervenants	Responsables
<b>Disponibilité</b>	Faiblesse de la production agro sylvo pastorale	Augmente la production agro-sylvo-pastorale	La production est augmentée	Aménagement des mares et de PPIV Agrandissement des PPIV existants	Partenaires techniques et financiers	Maire
	Insuffisance de rendements	Améliorer le rendement agricole	Le rendement est amélioré	Fertilisation des sols (formation des paysans en compostage) et CES (construction de cordons pierreux et des digues filtrantes)	Partenaires techniques et financiers	
	Sous équipement des paysans	Equiper les paysans	Les paysans sont équipés	Achat de matériels agricoles	Partenaires techniques et financiers	
	Insuffisance d'échanges commerciaux	Améliorer les échanges commerciaux	Les échanges commerciaux sont améliorés	Réhabilitation des marchés hebdomadaires	Partenaires techniques et financiers	
<b>Accessibilité</b>	Enclavement des villages de la commune	Désenclaver les villages de la commune	Les villages de la commune sont désenclavés	Entretien d'une piste communale	Partenaires techniques et financiers	Maire
	Manque de local de stockage	Construire un magasin de stockage	Le magasin de stockage est construit	Construction d'un magasin de stockage	Partenaires techniques et financiers	
	Insuffisance de production halieutique	Augmenter la production halieutique	La production halieutique est augmentée	Aménagement des étangs piscicoles	Partenaires techniques et financiers	
	Méconnaissance des textes de la convention de pêche	Diffusion et recours aux textes de la convention de pêche	Les textes de la convention sont diffusés et appliqués	Tenue d'assemblée générale pour la diffusion de la convention de pêche et suivie	Partenaires techniques et financiers	

				de l'application		
	Insuffisance de l'eau potable	Réaliser des puits à grand diamètre	Des puits à grand diamètre sont réalisés	Construction des puits à grand diamètre	Partenaires techniques et financiers	
	Manque de moyens financiers	Créer des AGR	Des AGR sont créées	Installation de caisses de micro crédit	Partenaires techniques et financiers	
<b>Utilisation</b>	Insuffisance de produits maraîchers	Améliorer la production des maraîchères	La production maraîchère es améliorée	Sécurisation des périmètres maraîchers des femmes (clôture) et formation des actrices	Partenaires techniques et financiers	Maire
	Insuffisance de couverture sanitaire	Améliorer la couverture sanitaire	La couverture sanitaire est améliorée	Construction et équipement d'un CSCOM	Partenaires techniques et financiers	
<b>Stabilité</b>	Dégâts causés par l'eau sur les cultures et les villages au flanc de collines	Sécuriser les cultures et les villages situés au flanc des collines contre l'inondation	Les cultures et les villages sont sécurisés	Canalisation et rentabilisation des eaux collinaires	Partenaires techniques et financiers	Maire

## VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût total 000 FCFA	Coût total par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
<b>Disponibilité</b>	Aménagement des mares	3 mares de 170 ha sont aménagées	27 000	9 000	9 000	9 000			Tomborguel, Moussourou, Sonari
	Aménagement d'un PPIV	45 ha de terres sont aménagés en PPIV	270 000	15 000	130 000	125 000			Kapio
	Agrandissement des PPIV existants	Les PPIV existants sont agrandis sur 95 ha	570 000	114 000	114 000	114 000	114 000	114 000	Womina, Lalassisou, Wandiaaka
	Fertilisation des sols (formation des paysans en compostage) et CES (construction de cordons pierreux et des digues filtrantes)	160 paysans sont formés en compostage et CES	1 700	500	300	500	300	300	Samberé, Dari, Souma, Kermoye, Saré Hamadi, Saré Bamba
	CES (construction de cordons pierreux et des digues filtrantes)	3000 m linéaires de diguettes sont construits	11 680	2336	2336	2336	2336	2336	Sonari, Teaucel, Sougui, SARé Hamadi
	Equipement des paysans en matériels agricoles	50 paysans sont équipés	13 500	13 500					Manako, Saré Bamba, Wandiaaka, Karbaye, Wania
	Réhabilitation des marchés hebdomadaires	3 marchés hebdomadaires sont réhabilités	18 000	12 000	6 000				Tomborguel, Samberé, Wania
<b>Accessibilité</b>	Entretien d'une piste communale	20 km de pistes communales sont entretenus	15 000	15 000					Manako-Tomborguel
	Construction d'un magasin de stockage	1 magasin de 50m2 est construit	8 500	8 500					Manako
	Aménagement des étangs piscicoles	7 étangs piscicoles sont réalisés	1 750	350	175	1225			Manako, Kamaka, Mousourou, Kour pa Poutjind, Sonari, Durgo Ouro
	Tenue d'assemblées générale pour la diffusion de la convention de pêche	5 assemblées générales sont tenues	200	200					Kamaka, Kalassiro, Wandiaaka, Womina et Kapio

	Construction des puits à grand diamètre	10 puits à grand diamètre sont réalisés	45 000	9 000	9 000	9 000	9 000	9 000	Nionto, Sougui, Sinina Alpha, Ouro-Nena, Tepaual, Tombor guel, Massourou, Moni, Saré Loma, Kapio
	Réaménagement des zones pastorales	400 ha de bourgoutières sont régénérés	10 000	2 000	3 000	5 000			Karbaye
	Installation de caisses de micro crédit	8 caisses de micro crédit sont installées	12 000	6 000	6 000				Saré somo, Dari, Sassolo, Moussourou, Samberé Ouro, Baidé Durpa,
<b>Utilisation</b>	Sécurisation des périmètres maraîchers des femmes (clôture) et formation des actrices	3,5 ha de périmètres maraîchers sont sécurisés	7 500	3 750	3 750				Seguebougou, Poutjiwel, Sassolo, Souma, Deguona
	Construction et équipement d'un CSCOM	Un CESOM est construit, équipé et fonctionnel	31 000	31 000					Manako
<b>Stabilité</b>	Canalisation et rentabilisation des eaux collinaires	400 m de canalisation permettent de rentabiliser les eaux collinaires	15 000	1 500	1 500	12 000			Sonari, Moussourou, Samberé
<b>Total</b>			<b>1 057 830</b>	243 636	285 061	278 061	125 636	125636	

### VI.3 PLAN DE FINANCEMENT

Piliers	Activités	Coût total 000 FCFA	Coût total par source de financement				
			Commune	Etat ANICT	PTF	Population	Autres
<b>Disponibilité</b>	Aménagement des mares	27 000	2 700		24 300		
	Aménagement d'un PPIV	270 000			270 000		
	Agrandissement des PPIV existants	570 000			570 000		
	Fertilisation des sols (formation des paysans en compostage) et CES (construction de cordons pierreux et des digues filtrantes)	1 700	200		1 500		
	CES (construction de cordons pierreux et des digues filtrantes)	11 680			11 000	680	
	Equipement des paysans en matériels agricoles	13 500					13 450
	Réhabilitation des marchés hebdomadaires	18 000	3 600	14 400			
<b>Accessibilité</b>	Entretien d'une piste communale	15 000	1 500	12 000		1 500	
	Construction d'un magasin de stockage	8 500	850		7650		
	Aménagement des étangs piscicoles	1 750			1000	750	
	Tenue d'assemblées pour la diffusion de la convention de pêche et suivie application	200	200				
	Construction des puits à grand diamètre	45 000		45 000			
	Réaménagement des zones pastorales	10 000					10 000
	Installation de caisses de micro crédit	12 000		12 000			
<b>Utilisation</b>	Sécurisation des périmètres	7 500	750				6 750

	maraîchers des femmes (clôture) et formation						
	Construction et équipement d'un CSCOM	31 000	3 000		28 000		
<b>Stabilité</b>	Canalisation et rentabilisation des eaux collinaires	15 000					
<b>Total</b>		<b>1 057 830</b>	<b>12 800</b>	<b>83 400</b>	<b>913 450</b>	<b>2 930</b>	<b>36 950</b>

## **VIII. CONCLUSION**

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.